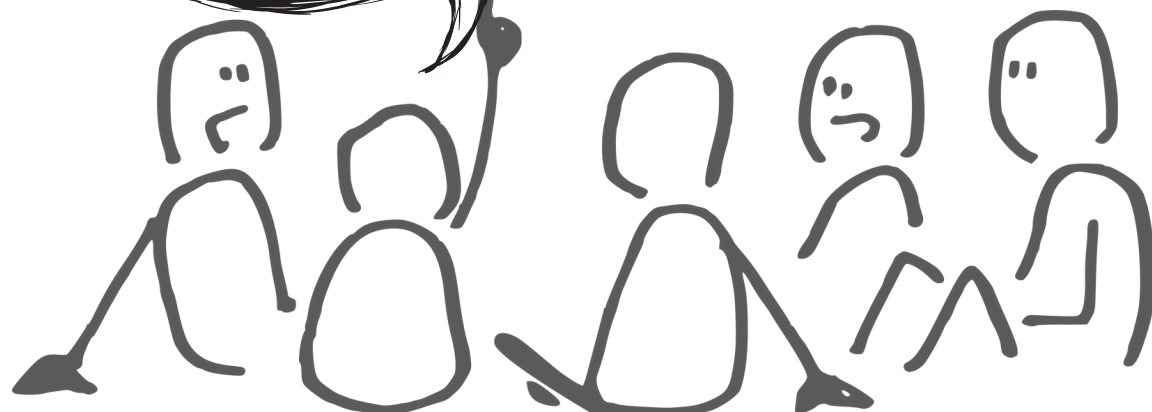
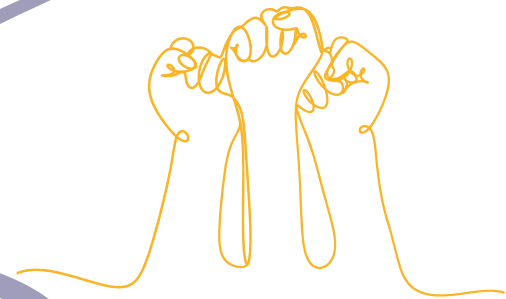
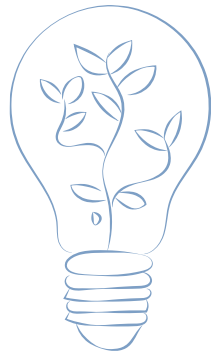
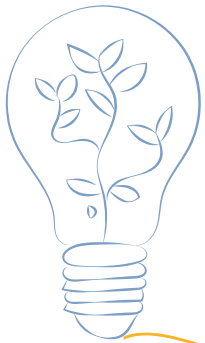


La boîte à outils pour les parajuristes

Une approche de la protection
juridique guidée par la
communauté



Connaître



Influencer



La Loi

Utiliser



Sida



Ce projet a été rendu possible grâce au soutien généreux du peuple suédois par l'intermédiaire de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA). Son contenu relève de la responsabilité d'IRC et ne reflète pas nécessairement les opinions de SIDA ou du gouvernement suédois.

Ce produit a été approuvé par le GPC après un examen minutieux et un processus de validation.

REMERCIEMENTS

Votre boîte à outils pour parajuristes communautaires a été conçue et dirigée par l'International Rescue Committee (IRC) dans le cadre et le résultat clé d'une initiative innovante de deux ans lancée en avril 2023, intitulée « Renforcer la capacité à offrir des programmes d'accès à la justice aux populations touchées par les crises », financée par SIDA.

Ce guide a été élaboré à la suite d'une analyse documentaire détaillée des ressources existantes et vise à proposer une approche globale et standardisée pour la mise en place de programmes parajuridiques communautaires. Il s'agit d'un guide pratique étape par étape pour élaborer un programme parajuridique communautaire sûr, inclusif et de qualité. Il explique l'approche, les réflexions stratégiques nécessaires, met en évidence les compétences requises par les parajuristes communautaires et explique comment ces derniers peuvent aider les communautés à connaître, appliquer et façonner le droit. Cette boîte à outils est destinée à tous les acteurs intervenant dans les contextes humanitaires, de paix et de développement pour développer un programme parajuridique communautaire dans un contexte donné.

Cette version a été développée selon un processus itératif centré sur l'utilisateur et testée en 2024/2025 par l'IRC. Ce projet pilote a été mené dans les pays d'intervention de l'IRC en Irak, au Soudan du Sud et au Mali, et s'est appuyé sur des expériences réussies au Cameroun et en Ouganda.

Nous remercions tous les contributeurs qui ont fait de cette boîte à outils collaborative et fondée une réalité.

Responsable technique et rédacteurs de la boîte à outils : Chinook Terrier, conseiller technique de l'IRC en matière de protection et d'état de droit, précurseur de l'approche ; Tito Byenkya, spécialiste de l'IRC A2J, ont été essentiels pour développer la vision, l'approche opérationnelle et le développement interne du projet et de la boîte à outils.

Rédacteurs principaux : La boîte à outils communautaire pour les parajuristes a été développée par des consultants experts techniques : Esther Plantin et Dr Laurene Graziani ainsi qu'Aimee Ongeso et Annette Mbogoh du réseau Namati avec les conseils, le soutien et la révision du responsable technique de la boîte à outils.

Équipes de terrain : Remerciements particuliers à l'équipe PROL et juridique de :

- IRC Mali sous la direction de Nangazie Sogoba, Ousmane Yattera et Souleymane Diarra.
- IRC Irak sous la direction d'Idrees Hayat, Twana Smail, Shan Baker et Iraq Legal Team
- IRC Soudan du Sud sous la direction d'Edmore Mahlupeka, Mandela Bafuka et Labrick Lomoro
- IRC Cameroun sous la direction de Yannick Mounouna
- IRC Ouganda sous la direction de Denis Eluk

Les membres du groupe consultatif pour votre collaboration, votre vision et votre expertise, en particulier : Cecilia Vejby Andersen (Chef d'unité Asile mondial et UE, RDC) ; Barbara McCallin (Conseillère HLP mondiale, RDC) ; Aimee Ongesso (Responsable de réseau, Réseau de justice populaire, NAMATI) ; Evelyn Aero (Responsable régionale des compétences de base et conseillère ICLA, NRC) ; Mary Airo (Coordinatrice nationale, Société des parajuristes du Kenya) ; Dr Sylvia Namubiru (Directrice générale de LASPNET Ouganda) ; Margaret Ajok (Conseillère technique, Secrétariat du secteur de la justice, de la loi et de l'ordre, Ouganda) ; David Sigano (Directeur général de la Société du droit de l'Afrique de l'Est) ; Dr Annette Mbogo (Directrice exécutive, Kituo Cha Sheria Kenya) ; Esau Riaroh (Directeur général, Fondation des ressources juridiques Kenya) ; Fresiah Githumbi (Directrice générale, (NLAS) Kenya) ; Paola Barsanti : Accès à la justice, Groupe mondial de protection.

Collaborateurs spéciaux qui assurent l'alignement et la complémentarité au niveau mondial, notamment : les membres de NAMATI, les responsables du TTLP Martina Caterina (HCR) et Katrien Ringele (NRC), Paola Barsanti (consultante TTLP) et le groupe de protection mondial

Contributeurs qui ont renforcé cette ressource : Becka Kindler (MEAL), Sara Mabger (Child protection TA, IRC), Rosemary Ogunjobi (WPE TA, IRC), Angeliki Pangoulia (PAF Specialist, IRC), Veronicah Gikunju (IRC), Aline Bazerly (IRC), Vicky Samara (IRC)

Traduction : Ahmed Salem (traducteur arabe) ; Laurene Graziani (traductrice française)

Gestion de l'Information : Nour Shamseldin, consultante

Édition et conception : Human Protect Consulting



ACRONYMES

MARC – Modes alternatifs de résolution des conflits A2J : Accès à la justice

CBP : Protection communautaire

OBC : Organisation communautaire

OSC : Organisation de la société civile

CIJ : Justice coutumière et informelle

CP : Protection de l'enfance

DRC : Conseil danois pour les réfugiés

ERD : Relèvement économique et développement VBG : Violence basée sur le genre

GPC : Groupe mondial de protection

LTP : Logement, terre et propriété

PDI : Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays

IRC : Comité international de secours

LAAF : Cadre d'analyse de l'aide juridique

LASPNET : Réseau des prestataires de services d'aide juridique

SMSPS : Santé mentale et soutien psychosocial

NRC : Conseil norvégien pour les réfugiés

PAF : Cadre d'analyse de la protection

PFA : Premiers secours psychologiques

PRoL : Protection et État de droit

PWD : Personnes handicapées

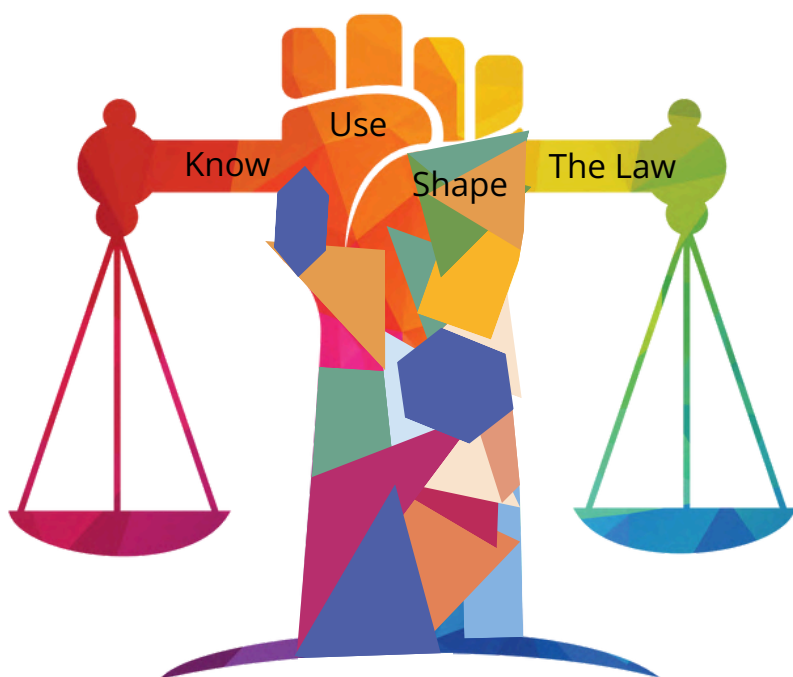
SIDA : Agence suédoise de coopération internationale au développement

TU : Unité technique

WPE : Protection et autonomisation des femmes

INTRODUCTION

En temps de crise, la protection juridique et l'accès à la justice des populations affectées – qu'il s'agisse des systèmes judiciaires formels ou informels – sont souvent relégués au second plan. L'accès à la justice est fréquemment considéré comme un enjeu de développement ou un type de programmation très sensible. En période de crise, notamment celles caractérisées par des violations des droits, les acteurs humanitaires ont souvent le sentiment que les systèmes existants pourraient ne pas intéresser les victimes de violence, voire les nuire, et qu'ils peuvent renforcer la discrimination, les inégalités et les pratiques de violence. De plus, les opérations de réponse aux crises ont tendance à être biaisées quant aux systèmes judiciaires avec lesquels elles devraient ou non collaborer, excluant souvent les systèmes judiciaires informels (tribunaux traditionnels, coutumiers ou religieux), qui, en pratique, résistent mieux aux crises.



L'approche parajuridique est l'une des approches phares d'IRC en temps de crise pour améliorer l'accès à la justice et œuvrer durablement à la protection juridique des populations touchées. Elle fait partie du volet « Accès à la justice » du programme « Protection et État de droit » (PRoL) depuis dix ans, sans être rationalisée. Compte tenu de l'impact durable observé sur les communautés, l'IRC, en partenariat avec l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA), a décidé d'étendre cette approche et de développer une boîte à outils opérationnelle permettant aux acteurs de la protection de concevoir et de mettre en œuvre cette approche, lorsque cela est nécessaire.

Cette boîte à outils s'appuie sur les conclusions et recommandations des programmes pays d'IRC, qui ont déjà mis en œuvre cette approche. Le projet a suivi une vision ascendante, transposant à grande échelle les meilleures pratiques issues des contextes humanitaires.

CONTENU

Étape 1

COMPRENDRE L'APPROCHE PARAJURIDIQUE ET DÉFINIR MON APPROCHE

Cette étape consiste à consacrer du temps à la conception de votre approche basée sur le contexte. Chaque contexte a ses spécificités, et il est essentiel d'en tenir compte avant de lancer une intervention parajuridique.



Analyse du système judiciaire
Matrice d'analyse des risques
Outil pour sélectionner votre partenaire local
Outil de durabilité
Termes de référence du parajuriste



Étape 2

DÉVELOPPER ET ANIMER MON CONTENU DE FORMATION

Cette deuxième étape vise à préparer le matériel nécessaire pour l'autonomisation des parajuristes. Chaque contexte légal étant différent, il est important d'apporter à la formation des parajuristes des connaissances et des compétences contextualisées leur permettant de soutenir durablement leurs communautés.

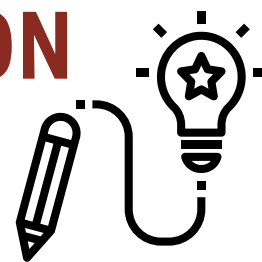
Structure du programme de formation
Modèles de contenu technique
Modules de formation:

- CONNAÎTRE LA LOI
- UTILISER LA LOI
- INFLUENCER LA LOI



Étape 1

COMPRENDRE ET DÉFINIR MON APPROCHE PARAJURISTE



Cette étape consiste à s'intéresser au développement de votre approche basé sur le contexte. Chaque contexte a ses spécificités, il est essentiel d'en tenir compte avant de lancer une intervention dans ce domaine.

01

Qu'est-ce qu'une approche parajuridique ?

02

Pourquoi concevoir une approche parajuridique ?

03

Qui peut concevoir une approche parajuridique ?

04

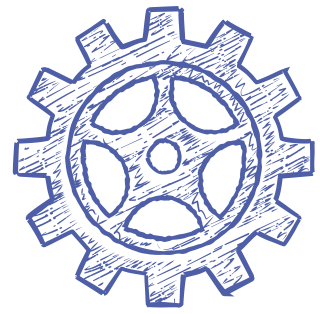
Principes directeurs d'une approche parajuridique

05

Liste de contrôle pour une stratégie parajuridique complète

Étape 1 : Outils

COMPRENDRE ET DÉFINIR MON APPROCHE PARAJURISTE



Analyse du système de justice

Partie 1 : Description du cadre juridique
Partie 3 : Analyse juridique approfondie par risque
Partie 4 : Votre stratégie d'accès à la justice

Boîte à outils disponible ici

Sélectionnez mon/mes partenaire(s) local(aux)

Il arrive que des parajuristes soient déjà présents, et il est important de collaborer avec les organisations, les structures et les mécanismes locaux déjà existants. Ce formulaire d'évaluation vous aidera à décider si vous souhaitez vous appuyer sur les structures existantes ou justifier votre décision de ne pas vous y associer.

Liste de contrôle disponible ici

Outil pour la durabilité

Un guide pour faciliter une conversation avec les parajuristes et concevoir une stratégie de sortie.

Outil disponible ici

Matrice d'analyse des risques

Utilisez la matrice d'analyse des risques et l'outil méthodologique pour vous assurer que votre approche est sûre pour les parajuristes dans les communautés, les bénéficiaires, votre organisation et votre personnel et que les résultats escomptés seront le plus possible atteints.

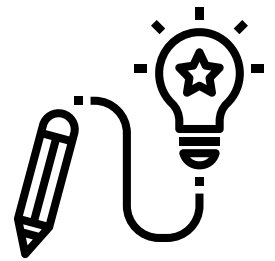
Matrice disponible ici

Termes de référence des parajuristes

À présenter/développer avec les autorités locales et les communautés. Il est important de contextualiser les termes de référence pour que les parajuristes puissent les identifier, expliquer aux membres et aux dirigeants de la communauté en quoi consiste l'approche, etc.

TdR à adapter ici

COMPRENDRE ET DÉFINIR MON APPROCHE



Qu'est-ce qu'une approche parajuridique ?

Le terme « parajuriste » désigne une personne qui n'est pas un avocat qualifié ou agréé, mais qui possède des connaissances juridiques spécifiques pour aider les communautés à connaître, utiliser et influencer la loi afin d'exercer leurs droits, résoudre leurs conflits et améliorer leur bien-être social et économique. Leur rôle principal diffère des parajuristes traditionnels : leur rôle n'est pas d'assister un avocat, mais de travailler directement avec les personnes, les institutions et les acteurs des communautés qu'ils servent.

Une approche parajuridique pour l'accès à la justice et la protection juridique met l'autonomisation juridique au centre des interventions, en choisissant de transférer le pouvoir de la loi aux membres de la communauté pour qu'ils puissent eux-mêmes fournir des services juridiques à leurs communautés.

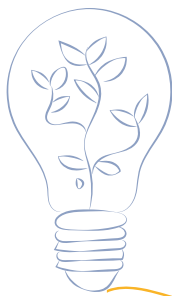
Connaître, utiliser et influencer la loi pour la protection juridique.

L'IRC articule ses programmes d'accès à la justice autour de trois axes clés de la protection juridique. Pour être outillé, il est essentiel de connaître ses droits (CONNAÎTRE la loi), d'utiliser les services juridiques (UTILISER la loi), mais aussi de plaider en faveur de meilleurs cadres et normes juridiques (INFLUENCER la loi). L'approche parajuridique suit les mêmes axes de changement.

Qu'est-ce que l'autonomisation juridique ?

L'autonomisation juridique consiste à rendre la loi accessible, à mettre le pouvoir de la loi entre les mains des citoyens. C'est un processus qui renforce la capacité des citoyens à connaître la loi, à l'utiliser et à l'influencer. Nous pouvons tous suivre cette voie, il n'est pas nécessaire d'avoir une formation juridique.

Connaître



Influencer

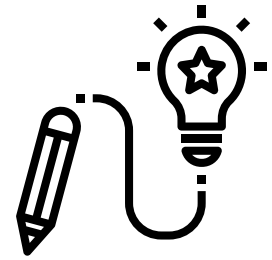


La Loi

Utiliser



Pourquoi concevoir une approche parajuridique ?

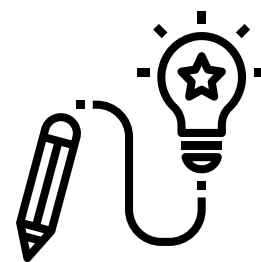


Une approche parajuridique joue un rôle crucial dans l'amélioration de l'accès à la justice pour les communautés car elle :

- Permet de rapprocher les citoyens de la loi en proposant des solutions au sein de la communauté. Les parajuristes sont basés au sein des communautés.
- Établit des relations de confiance avec les gens, car les parajuristes sont issus de la même communauté. Ils sont plus accessibles et abordables, connaissent les dynamiques de pouvoir communautaires et savent comment les gérer. Ils possèdent aussi une compréhension solide des normes sociales et culturelles.
- S'appuie sur des parajuristes bien outillés pour expliquer les lois et les procédures juridiques complexes d'une manière que les individus peuvent comprendre.
- S'appuie sur des parajuristes offrant des services abordables et rentables. Ils ne facturent généralement pas leurs services.
- Aide les personnes à obtenir rapidement des recours sans avoir à recourir à des mécanismes judiciaires formels longs.
- Offre une autonomie juridique aux communautés, en aidant les personnes à comprendre et faire valoir leurs droits. Les parajuristes aident leurs clients à résoudre leurs problèmes actuels et les aident à mieux gérer eux-mêmes des situations similaires à l'avenir.
- Fournit des services juridiques et autres services de manière holistique, y compris des besoins en matière de SMSPS et de moyens de subsistance, par le biais d'orientation vers d'autres prestataires de services.
- Comble le fossé entre les mécanismes de justice formels, informels et coutumiers car ils ont à la fois une connaissance de la loi et des coutumes locales et des normes et politiques informelles.



Qui peut concevoir une approche parajuridique ?



Cette boîte à outils est conçue pour tous les acteurs de la protection désireux d'améliorer la protection juridique et l'accès à la justice des populations affectées dans leurs lieux d'intervention.

L'IRC recommande de s'assurer que votre organisation dispose des compétences juridiques, avec une approche de projet permettant de concevoir et mettre en œuvre efficacement des programmes de qualité dans ce domaine, mais encourage tout acteur de la protection à explorer sérieusement une telle approche.

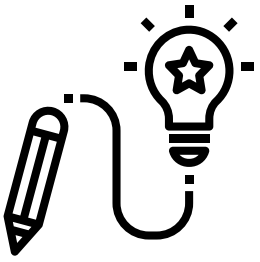
POURQUOI AI-JE BESOIN DE COMPÉTENCES JURIDIQUES ?

Les compétences et les connaissances juridiques sont essentielles pour mener à bien le déroulement de cette approche, car la majeure partie de l'approche repose sur la création et l'adaptation du contenu de formation juridique, le partage d'informations détaillées sur la base de l'analyse de votre système de justice et le soutien aux parajuristes communautaires pour comprendre et apporter un soutien juridique aux parajuristes lors du traitement de cas nouveaux et/ou complexes.

DE QUEL NIVEAU DE COMPÉTENCES JURIDIQUES AI-JE BESOIN ?

Idéalement, le niveau minimum requis est d'être un juriste ayant environ 5 ans d'expérience dans le domaine juridique dans le pays, des études et une formation juridiques et une bonne compréhension des réalités vécues par les communautés en termes d'accès à la justice, des obstacles rencontrés et de la mise en œuvre effective des lois et des moyens d'obtenir justice (c'est-à-dire : systèmes de justice informels et traditionnels, etc.)

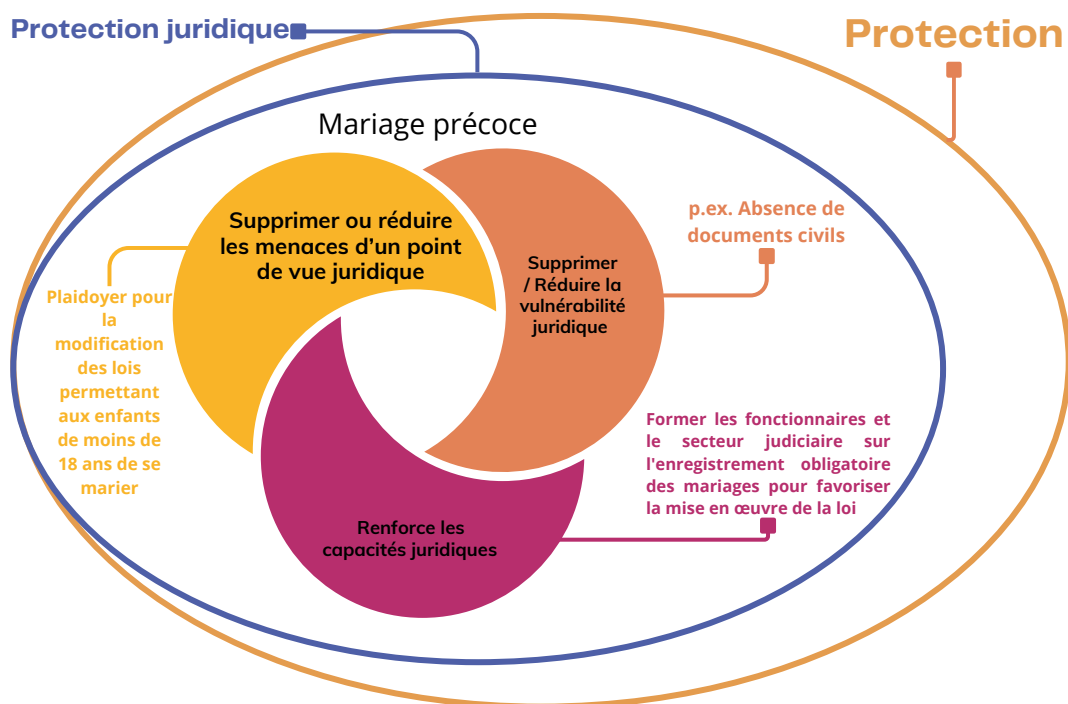




Principes directeurs de l'approche parajuridique

La protection juridique est au cœur du travail de protection

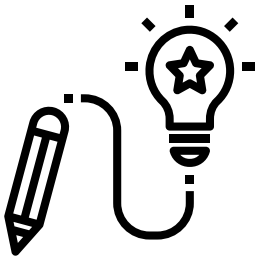
Le premier principe, évident, est la relation entre la protection juridique et la protection de manière plus générale. L'IRC considère la protection juridique comme étant un élément clé de la protection globale. Il est impossible de parvenir à une protection globale des populations touchées sans prendre en compte les éléments de protection juridique (voir le schéma ci-dessous illustrant l'exemple du mariage précoce).



La protection juridique fait donc partie intégrante de toute analyse de protection, qui doit être réalisée avant d'entreprendre tout programme d'A2J. Consultez la boîte à outils d'analyse juridique (voir l'outil 1) pour réaliser une analyse juridique dans votre contexte. Pour éviter les interventions cloisonnées, collaborez avec des collègues spécialisés en protection dans les autres domaines d'expertise afin de consolider votre compréhension du contexte de protection. Les résultats de votre analyse influenceront fortement la conception de l'approche parajuridique. Par exemple, j'ai choisi un résultat transformateur lié au genre pour le modèle parajuridique, car les violences basées sur le genre (VBG) sont ancrées dans des normes patriarcales, elles-mêmes inscrites dans le cadre juridique.

L'approche "Connaître, utiliser et influencer le droit"

L'IRC articule ses programmes d'accès à la justice autour de trois axes clés de protection juridique. Pour être outillé, il est essentiel de connaître ses droits (CONNAÎTRE la loi), d'utiliser les services juridiques (UTILISER la loi), mais aussi de plaider en faveur de meilleurs cadres et normes juridiques (INFLUENCER la loi). L'approche parajuridique suit les mêmes axes de changement.



La vision de l'IRC visant à soutenir le changement en faveur de la protection juridique suit une approche triple : connaître, utiliser et influencer la loi. Cette approche de la protection juridique est mise en évidence dans la théorie du changement « Power 1 », qui met l'accent sur la sécurité des populations grâce à l'autonomisation juridique.



Les personnes peuvent accéder à la justice et exercer leurs droits



CONNAÎTRE la loi

Revendiquer
leurs droits et
accéder à la
justice



UTILISER la loi

Accéder à l'assistance
juridique et aux
services de justice



INFLUENCER la loi

Œuvrer pour un
système de
justice plus
protecteur

L'approche parajuridique permet de travailler sur trois axes avec les membres de la communauté. Les phases autour desquelles s'articule la boîte à outils reflètent ces trois éléments, qui doivent être progressivement maîtrisés par les parajuristes, tant au niveau des connaissances que des compétences.

Engagement intégré

Un engagement intégré signifie que les parties prenantes ou le secteur du système judiciaire avec lesquels vous interagissez sont guidés par les résultats d'une analyse juridique et non par des préjugés sur ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas selon vous. Vous pouvez interagir avec des acteurs du système judiciaire informel et/ou formel, en soutenant une approche locale.

Durabilité

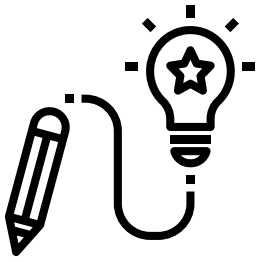
La durabilité est au cœur de l'approche parajuridique. Elle doit être explorée dès le début du projet, par le biais de partenariats locaux ou d'une approche communautaire participative. Il convient également de réfléchir aux conditions de la stratégie de sortie.

La communauté au centre

L'approche parajuridique est un moyen de mettre en œuvre des programmes de protection communautaire (PCC). Plutôt que de se concentrer sur les activités ou les résultats, la PCC se concentre sur l'autonomisation et le soutien des communautés pour garantir leurs droits et leur sécurité. Les approches communautaires de protection offrent un modèle différent des approches humanitaires traditionnelles :

- Ils impliquent les gens dans la contextualisation des analyses des risques de protection, la conception et la mise en œuvre de réponses aux problèmes de protection prioritaires par les communautés.
- Ils renforcent la valeur de la capacité de résilience et des ressources des communautés, tout en fournissant des ressources et en renforçant les capacités là où il existe des lacunes.

Cela signifie consacrer le temps nécessaire au développement des compétences adéquates au sein des communautés et consulter et interagir en permanence avec elles.



Liste de contrôle pour une stratégie parajuridique complète



Étape 2

DÉVELOPPER ET ANIMER MA FORMATION



Cette deuxième étape vise à préparer le matériel nécessaire à la formation et à l'autonomisation des parajuristes. Chaque contexte juridique étant différent, il est important d'apporter à la formation des parajuristes des connaissances et des compétences contextualisées afin qu'ils puissent soutenir durablement leurs communautés.

01

Compétences et aptitudes par niveau de formation

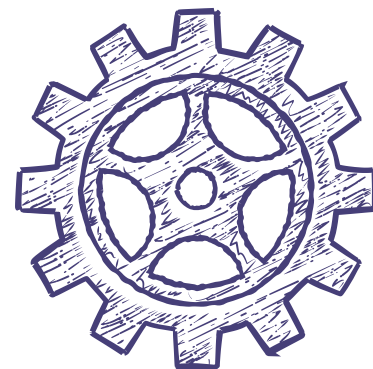
02

Le processus de développement



Étape 2 : Outils

DÉVELOPPER ET ANIMER MA FORMATION



Structure du programme de formation

L'IRC a développé un modèle pour faciliter le processus et vous fournir les sujets minimum à aborder pour bâtir un système parajuridique solide avec les communautés. Certains sujets sont déjà préparés, d'autres doivent être développés par les équipes de vos programmes nationaux, en fonction du cadre juridique national.

À adapter ici

Modules de formation CONNAÎTRE LA LOI

Vous trouverez l'intégralité du contenu de la première phase de formation des parajuristes. Tous les formats nécessaires sont disponibles : Word, PowerPoint et mémos à remettre aux parajuristes à la fin des sessions de formation.

Consultez ici

Modèles de contenu technique à développer

Vous trouverez des modèles Word, PowerPoint et Memo dont vous aurez besoin pour développer vos documents au niveau national. Certains modules doivent être développés conformément au cadre juridique national.

À adapter ici

Modules de formation UTILISER LA LOI

Vous trouverez l'intégralité du contenu de la deuxième phase de formation des parajuristes. Tous les formats nécessaires sont disponibles : Word, PowerPoint et mémos à remettre aux parajuristes à la fin des sessions de formation.

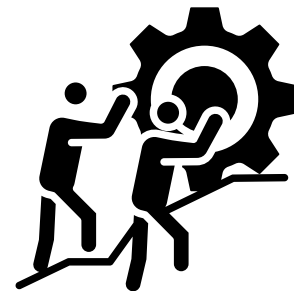
Consultez ici

Modules de formation INFLUENCER LA LOI

Vous trouverez tout le contenu de la dernière phase de formation des parajuristes. Tous les formats nécessaires sont disponibles : Word, PowerPoint et mémos à remettre aux parajuristes à la fin des sessions de formation.

Consultez ici

DÉVELOPPER ET ANIMER MA FORMATION



Compétences et aptitudes par niveau de formation

L'approche parajuridique de l'IRC repose essentiellement sur le renforcement des capacités des membres de la communauté afin qu'ils puissent progressivement devenir parajuristes au sein de leur communauté. Il s'agit d'un investissement à moyen et long terme pour un transfert durable des compétences.

Concevoir une approche parajuridique nécessite donc d'investir dans le développement d'un programme de formation contextualisé et approprié correspondant aux besoins prioritaires des membres de la communauté en termes de connaissances et de compétences juridiques.

Voies de protection juridique	Catégories	Compétences et aptitudes	Niveau I	Niveau II	Niveau III
CONNAÎTRE LA LOI	Comprendre les concepts clés Module 1 & 2	Comprendre l'approche de l'autonomisation juridique	X		
		Comprendre le rôle du parajuriste communautaire	X		
	Sensibilisation juridique Module 3	Sensibilisation juridique – porte à porte	X		
		Sensibilisation juridique – séance communautaire	X		
		Organiser des formations communautaires	X		
		Compte rendu de votre séance de sensibilisation (outils)	X		
		Cartographie et réseau des services juridiques	X		
	Une orientation sans risque Module 4	Orientation juridique basée sur la sécurité	X		

Voies de protection juridique	Catégories	Compétences et aptitudes	Niveau I	Niveau II	Niveau III
UTILISER LA LOI	Compétences administratives Module 1	Organisez votre dossier et les informations client	X		
		Réunion de travail	X		
		Planification et priorisation	X		
		Respecter le principe dans la pratique – la confidentialité.	X		
	Communication et coordination Module 2	Entretien individuel avec le client – Techniques et outils de gestion des dossiers juridiques	X		
		Coordination – Construisez votre réseau	X		
UTILISER LA LOI	Conseil et assistance juridique Module 2	Conseil juridique individuel	X		
		Accompagnement & traduction		X	
		Remplir un document juridique		X	
		Représentation juridique dans le cadre de la justice informelle (CJJ)		X	
		Médiation			X
		Soutenir la représentation légale par un avocat			X
	Rapports Module 1 & 2	Suivi		X	
		Remplir votre base de données		X	
		Rapports		X	



Voies de protection juridique	Catégories	Compétences et aptitudes	Niveau I	Niveau II	Niveau III
INFLUENCER LA LOI	Suivi juridique Module 1	Suivi des besoins juridiques et des obstacles à l'accès à la justice (formelle et informelle)		X	
		Surveillance dans les centres de détention		X	
		Suivi des procédures et des systèmes judiciaires (ex : surveillance des tribunaux...)		X	
	Médiation et résolution de conflits Module 2	Médiation/résolution de conflits (CIJ)	X		
		Médiation de cas individuels (droit formel)			X
	Renforcement du système judiciaire Module 3	S'organiser et se mobiliser pour revendiquer ses droits			X
		Formation et renforcement des capacités des acteurs de la justice (formelle et informelle)			X
		Plaidoyer pour la justice formelle et informelle			X
	Rapports <i>Tous les modules</i>	Suivi de votre plaidoyer et évaluation des progrès			X

Le processus de développement

Gardez à l'esprit trois étapes clés pour développer votre manuel de formation :

- **ALIGNER** la structure de la formation avec les résultats de votre analyse juridique.
- Développez le **CONTENU TECHNIQUE** à adapter.
- Enfin, élaborer les **MEMO** à imprimer et à remettre aux parajuristes communautaires après la formation.

Vous pouvez élaborer un plan de travail par phase et développer le programme progressivement, mais ne sous-estimez pas l'effort nécessaire. Assurez-vous que le personnel juridique est impliqué et entièrement dédié au développement du programme. Consacrez au moins un mois au développement de toutes ces ressources pour en assurer la qualité.





LIEN AVEC L'ANALYSE JURIDIQUE

L'approche parajuridique doit s'appuyer sur une solide compréhension du contexte juridique de votre intervention. La première étape consiste donc à réaliser une analyse juridique axée sur la composante juridique des risques de protection prioritaires. Les résultats devraient guider vos discussions avec les parajuristes afin de prioriser les risques de protection et les sujets juridiques à développer tout au long du programme de formation.

LA STRUCTURE DU PROGRAMME DE FORMATION

Pour faciliter le processus, la structure du programme de formation a déjà été élaborée par l'unité technique. Elle s'articule autour de deux axes :

- Les modules et sessions de compétences et d'aptitudes, standards pour tout programme national et déjà développés par l'unité technique, doivent être révisés et adaptés si le contenu n'est pas adapté à votre contexte (par exemple, surveillance de la détention).
- Le contenu technique à développer au niveau du programme national en ce qui concerne le cadre juridique national.

Le contenu technique sera entièrement tiré de votre analyse juridique – la structure proposée pour les modules de contenu technique a été alignée sur le contenu et les structures du guide d'analyse juridique par risque.

L'analyse juridique vous donnera toutes les informations pour garantir que la structure de votre programme de formation est alignée.

ALIGNER LES RISQUES DE PROTECTION PRIORITAIRES

Couvrez les mêmes risques de protection que ceux priorisés à la fin du processus d'analyse juridique pour garantir la cohérence et l'impact. Votre programme de protection doit s'articuler autour d'un même risque de protection afin de ne pas en diluer l'impact. Autrement dit, en l'absence d'analyse juridique, consultez la dernière analyse de protection et choisissez les mêmes risques prioritaires.

L'objectif du programme de formation est de doter les parajuristes des compétences et des connaissances nécessaires pour réduire les menaces et les vulnérabilités, et renforcer leurs capacités à gérer les risques de protection prioritaires. La structure et le contenu de votre programme de formation doivent toujours respecter ce prérequis simple pour garantir son impact.



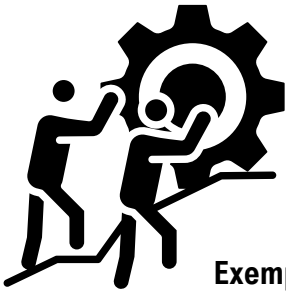
IDENTIFIER LES PROSPECTS ET LES PARTENAIRES PAR THÈMES

Pour être efficace, car il s'agit d'une tâche colossale, assurez-vous d'affecter du personnel à des sujets juridiques clés afin qu'ils puissent développer des ressources clés par sujet. L'IRC recommande vivement d'identifier :

- Les principaux sujets juridiques ou risques.
- Les interlocuteurs clés à consulter.

Exemple de plan de travail

Thème(s)/Risques de protection	Resp.	Partenaire	Liste de contrôle
Arrestation et détention arbitraires	Responsable juridique	Agent de protection de l'enfance <i>*Nombre élevé de cas d'enfants détenus/en contact avec la loi</i>	J'ai discuté avec mes homologues et j'ai une vue d'ensemble complète du risque de protection. Je connais les résultats de l'analyse juridique sur le risque/sujet de protection. J'ai développé le contenu technique sous Word. J'ai validé avec la Direction/TU J'ai développé le PPT correspondant pour la formation avec le parajuriste.
		Gestionnaire PRoL <i>*de nombreuses arrestations et détentions arbitraires accompagnées d'exécutions extrajudiciaires</i>	J'ai élaboré le mémo correspondant à remettre aux parajuristes à la fin de la formation



DÉVELOPPER LE CONTENU TECHNIQUE À ADAPTER

Pour chaque thème prioritaire dans la structure du cursus de formation, vous devrez développer le « contenu technique à adapter ».

Exemple de contenu technique à adapter dans la structure

FORMATION INTERMÉDIAIRE - UTILISER LA LOI				
Modules et sessions			Statut	Statut
UTILISER LA LOI	Module 1	Compétences administratives pour un parajuriste communautaire Session 8.1 : Compétences organisationnelles Session 8.2 : Conformité, considérations éthiques et soutien aux clients Session 8.3 : Organisation des réunions et communication	Final	Format Word PPT
	Module 2	Gestion des dossiers juridiques Session 9.1 : Comprendre la gestion des dossiers juridiques Session 9.2 : Compétences en matière de communication pour les entretiens juridiques individuels Session 9.3 : Planifier des solutions juridiques	Final	Format Word PPT
Contenu technique - à adapter	Module X	Introduction au droit de la famille Session 10.1 : Principaux documents d'état civil Session 10.2 : Certificat de mariage Session 10.3 : Certificat de décès Session 10.4 : Divorce, séparation et garde des enfants	A développer par l'équipe nationale	A développer
	Module X	Le risque identifié 1 – à adapter Session 11.1 : Qu'est-ce que ... Session 11.2 : Pourquoi est-ce important ? Session 11.3 : Cadre juridique et processus Session 11.4 : Actions concrètes pour améliorer l'accès à la justice	A développer par l'équipe nationale	A développer
	X	Le risque identifié 2 - à adapter Session 12.1 : Qu'est-ce que ... Session 12.2 : Pourquoi est-ce important ? Session 12.3 : Cadre juridique et processus Session 12.4 : Actions concrètes pour améliorer l'accès à la justice	A développer par l'équipe nationale	A développer

Pour chaque module, vous devrez créer trois formats :

- Le format WORD de la formation pour les formateurs. il sera votre guide avec tous les détails.
- Le PPT pour les journées de formation parajuridique.
- Les MEMO qui sont les ressources à remettre aux parajuristes à la fin de l'animation de chaque module de formation.

Vous trouverez des modèles pour chaque format dans la boîte à outils :

- Modèle WORD
- Modèle PPT
- Modèle de MÉMO



Élaboration d'un programme de formation pour parajuristes

La feuille de route

Aligner la structure de la formation avec l'analyse juridique

Familiarisez-vous avec la structure de la formation

- Identifier et inclure les risques prioritaires résultant de l'analyse juridique
- Identifier les responsables par sujet

Développer du contenu technique pour s'adapter

- Développer le contenu technique WORD selon la structure
- Développer le PPT correspondant
- Développer les mémos correspondants

Animer des formations !

- Familiarisez-vous et contextualisez les modules de compétences et d'aptitudes.
- Assurez-vous de lire les instructions Word pour chaque module.
- Familiarisez-vous avec le contenu du PPT, les exercices et les documents ainsi que les outils et préparez la séance comme indiqué.
- Une contextualisation minimale peut être nécessaire selon votre objectif.

